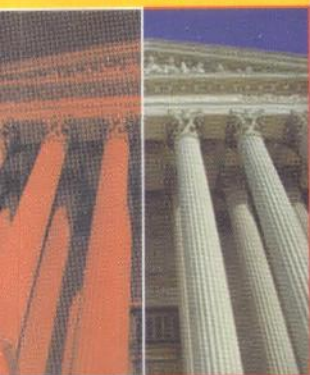


COMPACT

Dominique Chagnollaud

Droit



Droit constitutionnel contemporain

tome 1

Théorie générale

Les grands régimes étrangers

2^e édition



ARMAND COLIN

D.R. 72/28/111. 25

Donatien Chagnollaud
Professeur à l'Université Paris II (Paris-Bercy-Asnières)
Membre du Centre d'études constitutionnelles et politiques

Droit constitutionnel
contemporain

tome 1

Théorie générale
Les grands régimes étrangers

24184

ARMAND COLIN

DR 728 / T1

Dominique Chagnollaud

Professeur à l'Université Paris II (Panthéon-Assas)

Directeur du Centre d'études constitutionnelles et politiques



Droit constitutionnel contemporain

tome 1

Théorie générale
Les grands régimes étrangers

24184 1/1



ARMAND COLIN

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos de la première édition	VII
Avant-propos de la deuxième édition	IX
Abréviations	X
Première partie. Les fondements du droit constitutionnel	1
Chapitre introductif. Le siège du pouvoir : l'État	3
I. Aux origines de l'État	4
A. L'État, expression du contrat social	4
B. L'État comme processus historique	6
II. Les caractéristiques de l'État moderne	7
A. Les caractéristiques politiques de l'État	8
B. L'État est une personne morale dotée de la souveraineté	11
Titre 1. La Constitution	17
Chapitre 1. Le socle du pouvoir: la Constitution	19
I. La notion de Constitution	19
A. Aux origines de la notion de Constitution	19
B. La signification moderne: démocratie constitutionnelle et État de droit	23
C. Le contenu de la Constitution	29
II. Établissement et révision des Constitutions	31
A. L'établissement des Constitutions	32
B. La révision des Constitutions écrites	35
C. « Coutume » et « Conventions »	42
Chapitre 2. La limitation du pouvoir par la Constitution: le contrôle de constitutionnalité	47

I. Le contrôle non juridictionnel de constitutionnalité	47
A. Le contrôle direct par le peuple est resté très théorique	48
B. Le contrôle par un organe politique n'a jamais fonctionné : le cas français ..	49
II. Le contrôle juridictionnel de constitutionnalité des lois	49
A. « Modèles » et missions de la justice constitutionnelle	50
B. La juridiction constitutionnelle	54
III. Le contrôle juridictionnel en débat	59
A. Les pouvoirs du juge constitutionnel sont-ils exorbitants?	59
B. Quelle est la légitimité du rôle du juge constitutionnel	62
Chapitre 3. La protection constitutionnelle des droits et libertés fondamentaux	65
I. La notion de droits et libertés fondamentaux	66
A. Les sources des droits et libertés fondamentaux	66
B. Le contenu des droits fondamentaux ..	72
II. La garantie des droits et libertés fondamentaux	78
A. La garantie juridictionnelle des droits et libertés en droit international	79
B. La garantie juridictionnelle des droits et libertés en droit interne	81
Titre 2. La division du pouvoir: la séparation horizontale et verticale des pouvoirs	85
Chapitre 4. La division du pouvoir: la séparation horizontale des pouvoirs ..	87
I. La séparation des pouvoirs, mythe constitutionnel	87

A. Théorie et pratique de la séparation des pouvoirs: l'influence de Montesquieu	88
B. La distribution contemporaine du pouvoir s'éloigne du schéma de Montesquieu	91
II. Un mythe fondateur de la classification des régimes politiques	104
A. La distinction traditionnelle: régime parlementaire/régime présidentiel	104
B. Les avatars de la distinction	110
Chapitre 5. La division verticale du pouvoir: les formes de l'État	117
I. L'État fédéral	118
A. La spécificité de l'État fédéral	118
B. L'État fédéral se forme différemment selon les cas mais repose sur des principes communs	120
C. L'évolution contemporaine du fédéralisme: vers la centralisation? ..	125
D. À mi-chemin entre la fédération et la confédération: l'Union européenne	129
II. L'État unitaire	136
A. Les aménagements de l'État unitaire: déconcentration et décentralisation	136
B. L'État unitaire décentralisé: la France ..	138
III. Les États régionaux	138
A. Les régionalismes italien et espagnol ..	139
B. La montée du régionalisme?	143
Titre 3. La participation des citoyens au pouvoir: la démocratie	147
Chapitre 6. Les fondements de la participation: démocratie et représentation	149
I. Le titulaire de la souveraineté	149

A. La théorie de la souveraineté populaire implique un régime de démocratie directe	150
B. La théorie de la souveraineté nationale implique le régime représentatif	152
III. Une synthèse: vers une démocratie représentative	155
A. Les facteurs d'évolution	156
B. Le droit consacre l'abandon progressif du mandat représentatif	163
C. De la démocratie représentative à la démocratie semi-directe	165
Chapitre 7. Les techniques de participation: élections et votations	167
I. Le droit de suffrage	167
A. L'exercice du droit de vote demeure lié à certaines conditions	168
B. L'égalisation continue du suffrage	170
C. Liberté et secret du vote	176
II. Les modes de scrutin	179
A. Des techniques souvent complexes	180
B. Des effets abusivement simplifiés	187
III. Les techniques de démocratie directe	192
A. Rappel, veto populaire, initiative législative populaire	193
B. Le référendum	197
Partie 2. L'aménagement du pouvoir dans les démocraties: les grands modèles étrangers ..	207
Chapitre 8. Les régimes parlementaires britannique et allemand	209
I. Le régime parlementaire britannique	209
A. Le bipartisme structure les institutions britanniques	210

B. Les institutions britanniques sont dominées par l'exécutif gouvernemental	219
C. Des moyens d'action réciproques déséquilibrés	229
II. Le régime parlementaire allemand	231
A. L'État de droit fédéral	232
B. Le parlementarisme rationalisé et la vie politique	240
Chapitre 9. Le régime présidentiel américain	254
I. Les fondements du régime	254
A. La Constitution américaine	255
B. Le fédéralisme s'est transformé au profit de l'État fédéral	259
C. Le régime américain connaît un bipartisme souple	262
II. La collaboration des pouvoirs fédéraux	273
A. Le président	274
B. Le Congrès	280
C. La Cour Suprême	288
Bibliographie générale	299
Index	301



Dominique Chagnollaud

Droit constitutionnel contemporain

tome 1

La nouvelle présentation de cet ouvrage de *Droit constitutionnel contemporain*, initialement publié sous la marque Sirey, s'accompagne d'une division en deux volumes.

Ce premier tome traite, de façon moderne, la théorie générale du droit constitutionnel et ses principes fondamentaux dans une perspective européenne : la Constitution, la séparation des pouvoirs, la démocratie. Il étudie ensuite les grands régimes étrangers (États-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne).

Un second tome présente l'histoire du droit constitutionnel et la V^e République.

Conçu dans un esprit de clarté et de synthèse, ce manuel est destiné à un large public : étudiants en DEUG de droit et des Instituts d'études politiques, candidats aux concours administratifs de catégorie A.

Dominique Chagnollaud est professeur à l'Université Paris II (Panthéon-Assas).

<http://www.dalloz.fr>

ISBN 2 247 04294 5



9 782247 042944